



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E163723

VALABLE JUSQU'AU 20/11/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/11/2016

Forme juridique : SARLU

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 2012B00175

Siret : 752 465 567 00028

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 02 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 23367339R 0029

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 23367339R 0029

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Raison sociale : TABESSE SAMUEL SARL

ZONE ARTISANALE
4 RUE JEAN MARC LOURS
76890 TOTES

Téléphone : 02 35 33 28 89

Portable : 06 74 11 17 29

Site Internet : www.tabesse-plomberie.fr

E-mail : amelietabesse@orange.fr

Responsabilité légale :

TABESSE SAMUEL GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 50

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	04/04/2023
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	21/11/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/11/2020
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	06/10/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/04/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.